

COMMUNICATION FINANCIÈRE

PAGE 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2025
PAGE 3	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
PAGE 5	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2025
PAGE 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2025
PAGE 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2025
PAGE 17	Communication financière : Comptes sociaux
PAGE 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2025
PAGE 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2025

ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

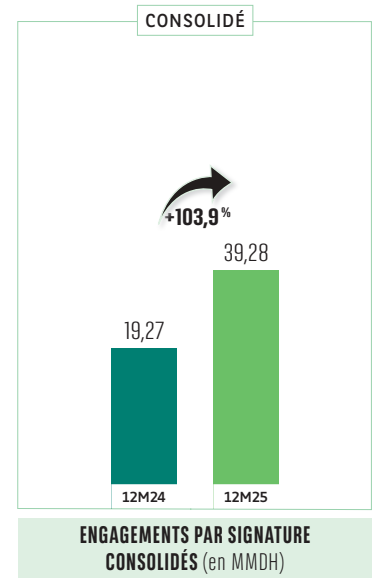
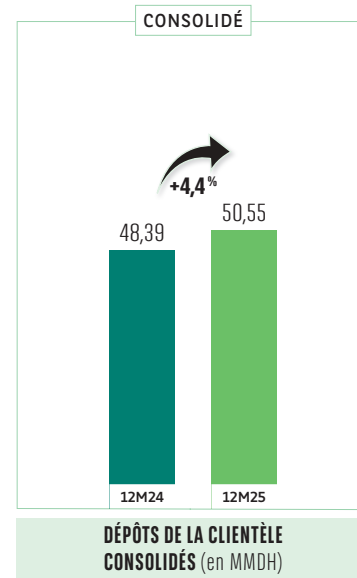
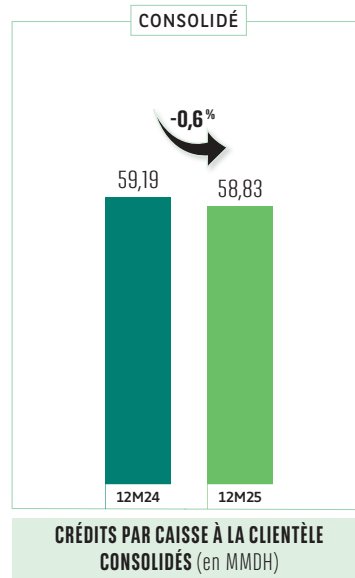
La banque
d'un monde
qui change



L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CROISSANCE DES RÉSULTATS ET UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DU GROUPE BMCI, CONFIRMANT SA POSITION COMME ACTEUR IMPORTANT DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE MAROCAIN

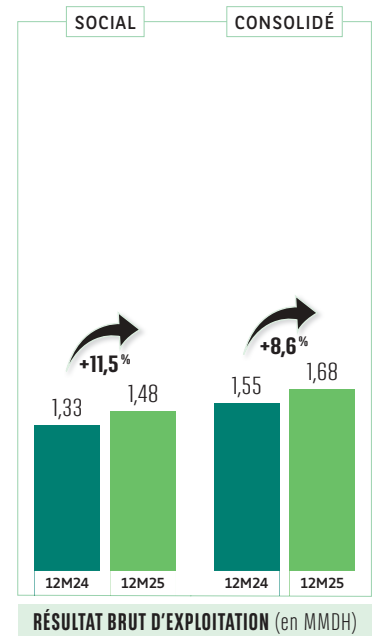
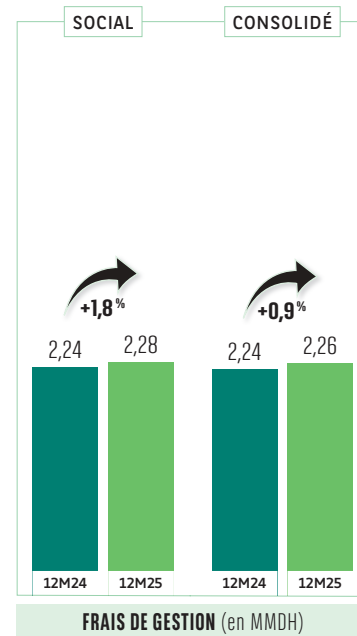
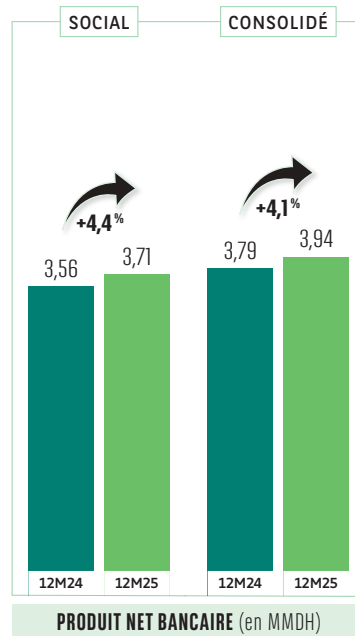
BONNES PERFORMANCES FINANCIÈRES

- ▶ Structure financière solide avec des ratios au-dessus de la limite règlementaire :
 - un ratio de solvabilité consolidé de **13,4%** et social de **15,1%**.
 - un ratio de liquidité consolidé de **118%** et social de **140%**.
- ▶ Nette croissance de la nouvelle production reflétant une bonne dynamique commerciale.
- ▶ Bonne performance sur les débloquages des crédits amortissables 2025 ayant enregistré une croissance de **+19%** par rapport à l'année dernière pour atteindre **11 MrMAD**.
- ▶ Baisse des crédits à clientèle de **-0,6%** expliquée principalement par un effet de base fin 2024 avec des opérations notables sur les crédits court terme.
- ▶ Progression des dépôts de la clientèle de **+4,4%** portée par le niveau de la collecte des dépôts non ou faiblement rémunérés que ce soit pour la partie Retail ou Corporate.
- ▶ Hausse des engagements hors bilan sous les effets cumulés de la revue du périmètre des autorisations et de la hausse de l'activité.



CROISSANCE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) CONSOLIDÉ PORTÉE PAR L'AMÉLIORATION DU PNB ET MAÎTRISE DES CHARGES

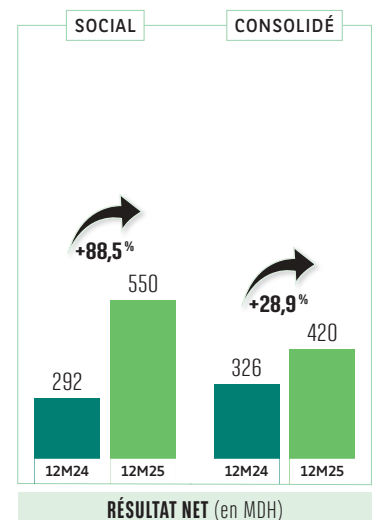
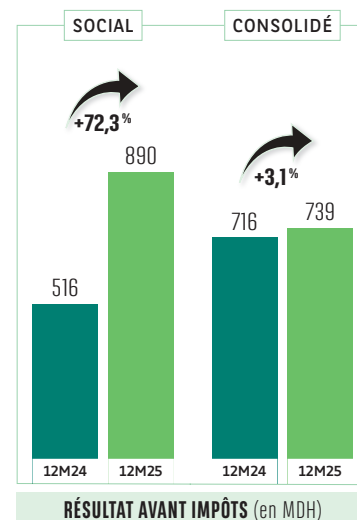
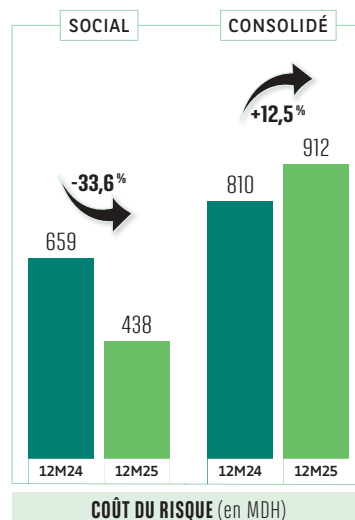
- ▶ Progression des revenus grâce à :
 - L'amélioration de la marge nette d'intérêt de **+4,1%** (+108 MMAD) suite notamment à la baisse des charges de refinancement.
 - La progression des commissions de **+7,9%** (42 MMAD), grâce notamment à l'évolution des activités et métiers spécialisés (Monétique, Cash Management, Trade...)
 - Le résultat des opérations de marché en progression de **+1,8%** (+11 MMAD) porté principalement par les activités de change du métier Capital Markets.
- ▶ Un coefficient d'exploitation en baisse de **176 pbs** atteignant **57,4%** et un effet de ciseaux(**) positif à **311 pbs** s'inscrivant dans notre politique d'amélioration des revenus et de maîtrise des coûts.
- ▶ Bonne progression du RBE sous l'effet conjugué de la hausse du PNB et de la maîtrise des frais de gestion.



(**) L'effet de ciseaux mesure sur une même période l'évolution du PNB et l'évolution des frais de gestion

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PRUDENTE ET PROACTIVE DE LA BANQUE

- ▶ Le coût du risque consolidé ressort en hausse de **+12,5%** incluant un renforcement des provisions sur portefeuille des crédits (stage 1 et 2) ainsi que sur les filiales.
- ▶ Le coût du risque social enregistre une baisse de **-33,6%** par rapport à l'année dernière, reflétant l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit. Le taux de couverture en social s'établit ainsi à **81%** à fin décembre 2025 (vs. **80,1%** à fin décembre 2024).
- ▶ Le résultat net consolidé enregistre une hausse de **+28,9%**.
- ▶ Le résultat net social enregistre une hausse remarquable de **+88,5%** portée par la bonne performance commerciale, la maîtrise des charges d'exploitation ainsi que la baisse du coût du risque.



L'agence internationale de rating Fitch a donné, en décembre 2025, les ratings suivants à la BMCI, traduisant ainsi sa solidité financière. Ces notes sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale.

Note à long terme : **AA+ (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Négative** • Note à court terme : **F1+ (mar)**



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance
du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

En matière de composition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a pris acte de la nomination de Monsieur Gilles FROMAGEOT, en tant que nouveau Représentant Permanent d'AXA ASSURANCE MAROC, en remplacement de Madame Meryem CHAMI, qui a reçu, quitus entier, définitif et sans réserve au titre de son mandat. En même temps, l'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Madame Wafa BELMAACHI, en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, et ce, pour un mandat arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

En outre, au cours du 1^{er} trimestre 2026, M. Philippe DUMEL a présenté sa démission de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, avec effet au 12 mars 2026 inclus. Dans la continuité, le Conseil de Surveillance de la BMCI, réuni le 12 mars 2026, sous la présidence de M. Jaouad HAMRI, a décidé de coopter Mme Benedicte MONNERON en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, à compter du 13 mars 2026. Le mandat de Mme Benedicte MONNERON s'exercera pour la durée restant à courir du mandat de M. Philippe DUMEL, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Cette nomination sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale de la BMCI ainsi qu'à l'autorisation des autorités compétentes.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Au 31 mars 2026, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres, dont quatre membres indépendants, comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCAR	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par M. Gilles FROMAGEOT depuis le 19 mars 2025	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Wafa BELMAACHI	Membre indépendant	01-fév-25	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Benedicte MONNERON	Membre	12-mars-26	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur **trois comités spécialisés** : Constitués en son sein, ces comités émettent des avis et recommandations pour faciliter son fonctionnement.



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

STRATÉGIE

BNP Paribas en discussions exclusives avec Holmarcom pour la cession de ses parts à la BMCI

A fin 2025, des rumeurs de marché ont fait état de discussions relatives à une éventuelle cession de la participation de BNP Paribas, notre actionnaire majoritaire, dans la BMCI. BNP Paribas a confirmé être entré en discussions exclusives avec le groupe Holmarcom, partenaire et actionnaire de la BMCI depuis 30 ans. Ces discussions sont à un stade préliminaire.

BNP Paribas a également informé la BMCI de sa volonté de poursuivre les activités de banque d'investissement de son bureau régional au Maroc. Nous communiquerons en temps voulu si un projet venait à se concrétiser, conformément à la réglementation applicable.

CERTIFICATION

BMCI certifiée Top Employer 2025 & 2026

La BMCI a été certifiée Top Employer 2025 par le Top Employers Institute, une distinction qui reconnaît la qualité de ses pratiques RH et réaffirme son engagement en faveur du bien-être, du développement et de l'épanouissement de ses collaborateurs. Dans le prolongement de cette reconnaissance, la Banque a également eu droit au renouvellement de la certification en 2026, confirmant la solidité et la continuité de sa démarche.

Attribuée à l'issue d'une évaluation rigoureuse, la certification s'appuie sur l'analyse approfondie des dispositifs RH autour de piliers clés, dont la stratégie RH, l'environnement de travail, le développement des talents, la formation, la diversité et l'inclusion, ainsi que le bien-être et l'engagement des collaborateurs. Obtenue deux années consécutives, cette reconnaissance conforte la BMCI dans son positionnement d'employeur de référence et illustre sa capacité à attirer, développer et fidéliser les talents, en plaçant l'humain au cœur de sa stratégie.

Les résultats du eNPS (Net Promoter Score) ont par ailleurs très fortement progressé ces dernières années et démontrent l'attachement croissant des collaborateurs à leur entreprise et leur volonté de contribuer activement à sa réussite.

PARTENARIAT

BMCI – École Centrale Casablanca : un partenariat structurant au service de l'innovation

La BMCI a scellé, le 10 octobre 2025, un partenariat stratégique avec l'École Centrale Casablanca afin d'accélérer l'innovation technologique et de renforcer les passerelles entre le monde académique et le secteur bancaire. Cette alliance, axée notamment sur l'innovation, l'intelligence artificielle, l'employabilité des jeunes et l'inclusion, traduit l'ambition de la Banque d'anticiper les mutations du secteur et de soutenir l'émergence des compétences de demain.

Ce rapprochement se concrétise par la mise en place du BMCI Lab au sein de l'École Centrale, conçu comme un espace dédié à la recherche appliquée et à l'innovation, ainsi que par un dispositif offrant aux étudiants un accès privilégié à des opportunités de stages et de carrière au sein de la BMCI. Dans la continuité de ses engagements en matière de diversité et d'inclusion, la Banque prévoit également l'attribution de bourses d'excellence destinées à accompagner des étudiants marocains méritants, sélectionnés selon des critères académiques et sociaux.

ENGAGEMENT

Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum

Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, la BMCI a organisé le 28 janvier 2025 à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum, en présence de plusieurs représentants de haut niveau et personnalités influentes. Cette édition a permis de mettre en avant trois thématiques majeures : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats stratégiques, avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à travers le programme de financement vert GEFF III, ainsi qu'avec EcoVadis, via une offre de financement à impact liée à la notation RSE. L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

SATISFACTION CLIENT

BMCI renforce sa qualité de service et la satisfaction de ses clients

La satisfaction client s'inscrit au cœur de notre démarche, avec l'ambition de proposer des solutions et expertises différenciantes alignées sur les meilleurs standards du marché. En 2025, le score NPS enregistre une progression, tant sur les dimensions relationnelles que sur les parcours clients clés, illustrant le renforcement de notre positionnement sur l'ensemble de nos segments. Cette dynamique reflète l'impact des actions engagées en matière de simplification des parcours, d'amélioration de la qualité de service et de la proximité client.

Le renforcement du volet relationnel de notre Business Model sous l'impulsion de la transformation de notre modèle de distribution couplé à l'amélioration du volet transactionnel (Complémentarité des canaux de distribution, traitements opérationnels, enrichissement fonctionnel de nos applicatifs, ...) ont permis d'enregistrer des améliorations tendanciennes de nos scores de satisfaction client pour nos différents segments de clientèle tant particuliers qu'entreprises, y compris sur les segments de clientèle les plus exigeants.



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance », publiée en mai 2017, remplace la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

La dite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

La norme IFRS 18, remplaçant l'IAS 1, sera applicable au 1^{er} janvier 2027

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

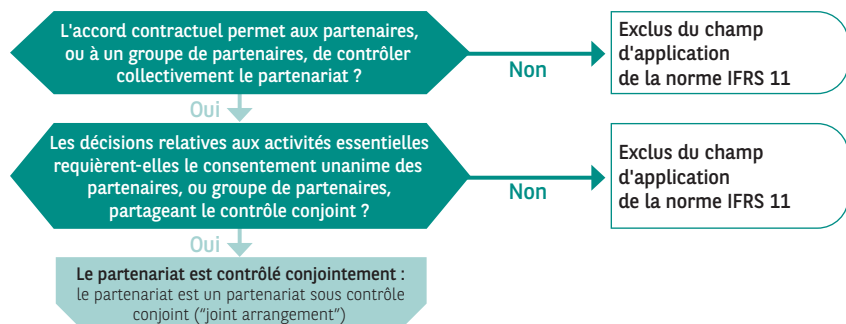
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2025 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX Immobilière Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%

* En cours de liquidation

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
 - Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows. Trois modèles de Gestion possibles :
 - Held To Collect contractual cash flows (HTC) la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - Held To Collect and Sale (HTC&S) la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - Autre (Held For Sale - HFS) Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
 - Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
 - La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
 - Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
 - Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
 - Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

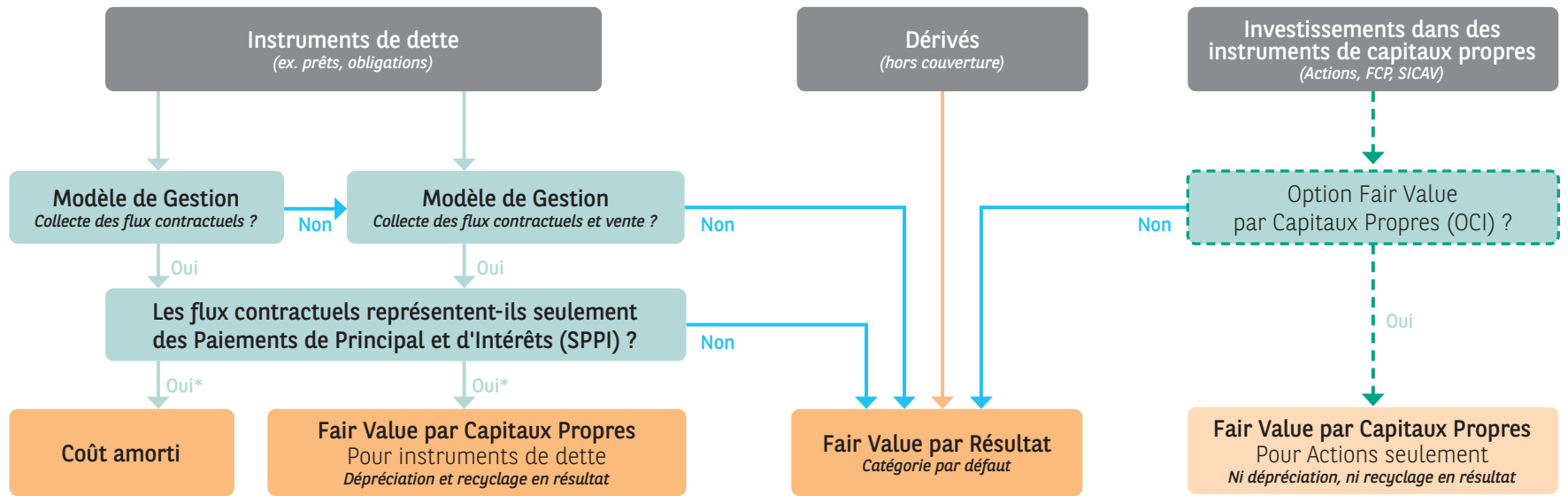
- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Dispositions relatives aux passifs financiers

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions de l'IFRS 9 sont les mêmes que pour l'ancienne norme IAS 39.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur). Les passifs financiers ayant trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre à des dettes désignées en juste valeur sur option sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu. Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

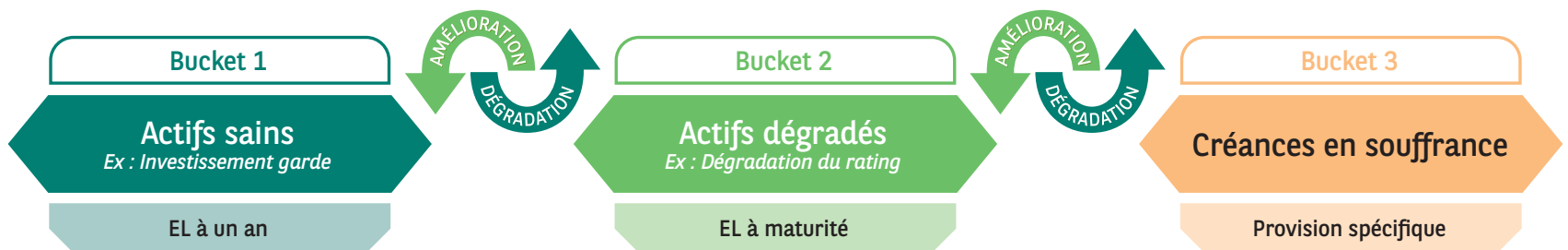
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

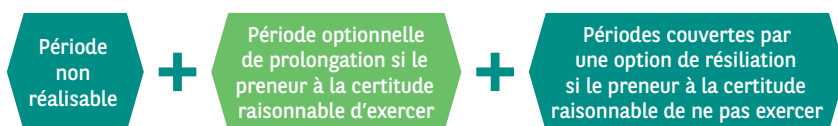
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement, comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement.
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués.
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux.
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire.

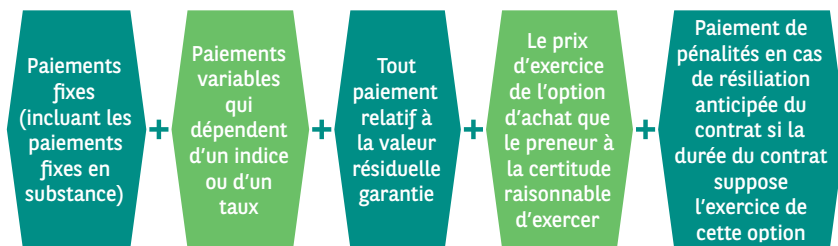
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque. L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BNCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BNCI

À la fin de chaque exercice, la BNCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BNCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, la BNCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BNCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BNCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.



10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2025, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la période 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital. Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.

- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Baloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
 - Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
 - Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
 - Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché
- La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :
- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
 - Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulees » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 477 020	1 793 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 674 688	2 475 187
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 342 999	2 160 357
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	331 689	314 830
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 375	1 749 697
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 609 375	1 749 697
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 779 920	7 118 952
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 285 978	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	58 829 455	59 193 851
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	24 014	29 088
Actifs d'impôt différé	318 082	301 008
Comptes de régularisation et autres actifs	1 781 479	1 152 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-6 373	6 680
Immeubles de placement	20 571	22 320
Immobilisations corporelles	1 000 611	1 066 024
Immobilisations incorporelles	694 307	611 420
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	78 576 845	78 074 415

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	3 708 763	3 821 763
Intérêts et charges assimilés	951 346	1 172 754
MARGE D'INTÉRÊT	2 757 417	2 649 009
Commissions perçues	635 643	593 568
Commissions servies	65 229	65 118
MARGE SUR COMMISSIONS	570 414	528 450
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	636 581	625 141
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	642 087	610 948
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-5 506	14 193
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	494	615
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	494	615
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES		
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	106 127	120 734
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	127 241	135 227
PRODUIT NET BANCAIRE	3 943 792	3 788 722
Charges générales d'exploitation	2 002 549	1 983 205
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	260 543	257 772
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 680 701	1 547 745
COÛT DU RISQUE	911 575	809 988
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	769 125	737 757
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-13 053	-4 455
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-17 315	-16 848
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	738 757	716 453
Impôts sur les bénéfices	318 575	390 383
RÉSULTAT NET	420 182	326 070
Résultat hors groupe	-14 648	924
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	434 829	325 146
Résultat par action (en dirham)	33	24
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET	420 182	326 070
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	11 797	29 763
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-4 719	-12 064
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	3 457	-1 262
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-1 383	602
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	9 153	17 039
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	429 334	343 109
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	443 982	342 185
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-14 648	924

BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 253	7 923
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 253	7 923
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	7 630 158	6 815 939
Dettes envers la clientèle	50 545 424	48 393 162
Titres de créance émis	4 060 028	7 801 290
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	113 820	34 895
Passifs d'impôt différé	93 895	258 113
Comptes de régularisation et autres passifs	5 290 858	4 270 132
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	957 664	844 945
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 298 120	2 302 548
Capital et réserves liées	6 542 302	6 541 881
Réserves consolidées	591 409	456 938
➤ Part du groupe	565 601	430 575
➤ Part des minoritaires	25 808	26 363
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	29 732	20 579
Résultat net de l'exercice	420 182	326 070
➤ Part du groupe	434 829	325 146
➤ Part des minoritaires	-14 648	924
TOTAL PASSIF IFRS	78 576 845	78 074 415
CAPITAUX PROPRES	7 583 624	7 345 468
Part du groupe	7 572 464	7 318 181
Part des intérêts minoritaires	11 160	27 287

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	738 757	716 453
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	260 543	257 772
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	958 016	832 794
+/- Dotations nettes aux provisions	112 720	100 805
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-13 053	-4 455
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-9 449	-37 466
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	1 308 777	1 149 450
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 308 777	1 149 450
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	124 559	-1 548 761
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 612 081	-184 160
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 450 403	-117 646
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	392 024	281 815
- Impôts versés	-421 970	-168 986
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 743 709	-1 737 739
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-696 175	128 164
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	26 106	12 762
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-278 016	-231 997
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-250 161	-217 485
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 030
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-4 428	186
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-243 458	-238 844
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-1 189 794	-328 165
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 189 794	-328 165
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-37 951	290 214
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-1 227 745	-37 951
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 477 020	1 793 805
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 704 765	-1 831 756
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 189 794	-328 165

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	24 014	29 088
Impôts différés	318 082	301 008
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	342 095	330 097
Impôts courants	113 820	34 895
Impôts différés	93 895	258 113
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	207 714	293 008
Charge d'impôts courants	444 832	318 357
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-126 257	72 026
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	318 575	390 383
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	420 182	326 070
Charges d'impôt sur les bénéfices	318 575	390 383
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	43,1%	54,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'impôt en vigueur	39,25%	38,50%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	3,1%	15,2%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	43,1%	54,5%



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Opérations sur capital						-		-
Paievements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-239 030		-239 030	-0	-239 030
Autres				21 617		21 617	-	21 617
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024				325 146		325 146	923	326 069
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					17 039	17 039		17 039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				2 064		2 064		2 064
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				2 064	17 039	19 103	-	19 103
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 287	7 345 468
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-		-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti						-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 287	7 345 468
Opérations sur capital						-		-
Paievements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-239 027		-239 027	-1 480	-240 507
Autres		421		61 120		61 541	-	61 541
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025				434 829		434 829	-14 648	420 182
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					9 153	9 153		9 153
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-12 213		-12 213		-12 213
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				-12 213	9 153	-3 060	-	-3 060
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 327 928	5 214 374	-	1 000 430	29 732	7 572 464	11 161	7 583 624

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	1 609 375	1 749 697
Effets publics et valeurs assimilés	1 609 375	1 749 697
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 609 375	1 749 697

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 568 178	46 865	-	1 706 342	37 538	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	0	-	-	0	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	41 198	-	-	43 355	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 609 375	46 866	2 286	1 749 697	37 538	2 286
Total gains et pertes latents	-	46 866	2 286	-	37 538	2 286
Impôts différés	-	18 746	914	-	15 015	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	28 119	1 371	-	22 523	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		28 119	1 371		22 523	1 371

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	23 756					1 748	25 505
VALEUR NETTE AU BILAN	22 320	-	-	-	-	-1 748	20 571

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 186 937	530 677	656 260	1 192 988	460 046	732 942
Equip. Mobilier, installation	830 633	663 985	166 648	784 364	614 842	169 522
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	784 737	607 034	177 703	748 431	584 871	163 560
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 802 307	1 801 696	1 000 611	2 725 783	1 659 759	1 066 024
Logiciels informatiques acquis	1 359 044	767 241	591 803	1 183 803	674 939	508 863
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	102 504		102 504	102 557		102 557
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 461 548	767 241	694 307	1 286 360	674 939	611 420

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	2 285 978	2 465 886
Comptes et prêts	92 381	1 326 218
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	2 186 171	1 134 365
TOTAL EN PRINCIPAL	2 278 551	2 460 583
Créances rattachées	10 862	10 930
Provisions	3 436	5 627
Valeur nette	2 285 978	2 465 886
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 275 155	4 404 685
Comptes à vue	617 110	250 049
Comptes et avances à terme	3 648 375	4 145 539
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 670	9 097

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	7 630 158	6 815 939
Comptes et emprunts	6 599 342	5 120 611
Valeurs données en pension	1 016 095	1 682 070
TOTAL EN PRINCIPAL	7 615 437	6 802 681
Dettes rattachées	14 721	13 258
VALEUR AU BILAN	7 630 158	6 815 939
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 270 326	4 422 591
Comptes ordinaires créditeurs	577 661	226 131
Comptes et avances à terme	3 686 996	4 189 830
Dettes rattachées	5 669	6 630

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES En milliers de DH

	Solde au 31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2025
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	304 789	84 168	-	-	-	388 957
Provision pour engagements sociaux	121 674	11 835	-	-	-3 457	130 052
Provision pour litige et garanties de passif	50 021	45 945	21 924	-	-	74 042
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	368 461	194 172	218 148	-	20 128	364 613
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	844 945	336 120	240 072	-	16 671	957 664

MARGE D'INTÉRÊT En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3 306 490	542 907	2 763 583	3 464 532	571 093	2 893 439
Comptes et prêts / emprunts	2 796 185	307 726	2 488 459	2 941 630	341 065	2 600 565
Opérations de pensions	5 948	562	5 386	1 180	2 682	-1 502
Opérations de location-financement	504 357	234 619	269 739	521 723	227 346	294 377
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	94 891	132 610	-37 719	55 237	184 982	-129 745
Comptes et prêts / emprunts	94 891	96 189	-1 298	55 237	121 419	-66 182
Opérations de pensions	-	36 421	-36 421	-	63 563	-63 563
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	275 829	-275 829	-	416 162	-416 162
TITRES DE DETTES	307 382	-	307 382	301 993	517	301 476
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 708 763	951 346	2 757 417	3 821 763	1 172 754	2 649 009

COMMISSIONS NETTES En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	131 538	59 432	72 106	112 578	48 366	64 212
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	100 857	59 432	41 425	88 186	48 366	39 820
☑ Sur titres	29 569	-	29 569	24 392	-	24 392
☑ De change	1 112	-	1 112	-	-	-
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	504 105	5 797	498 308	480 990	16 752	464 238
Produits nets de gestion d'OPCVM	14 878	-	14 878	12 090	-	12 090
Produits nets sur moyen de paiement	220 510	-	220 510	219 299	-	219 299
Assurance	88 674	-	88 674	86 702	-	86 702
Autres	180 044	5 797	174 247	162 899	16 752	146 147
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	635 644	65 229	570 414	593 568	65 118	528 450

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2025 En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	68 001 305	4 456 601	5 880 132	238 807	78 576 845
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		2 635 538		39 150	2 674 688
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		1 609 592		-217	1 609 375
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		2 227 930		16 314	2 285 978
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		48 675 472	4 324 127	11 726	58 829 455
Immobilisations corporelles		930 821	71	63 615	1 000 611
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés		3 873 269	37	-	3 873 306
Dettes envers la clientèle		49 235 214	16 346	-	50 545 424
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées		2 298 120			2 298 120
Capitaux propres		7 342 084	170 197	7 239	7 583 624



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2025						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 609 420			45		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	1 609 420			45		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 521 286	9 317 839	7 881 942	291 490	728 028	5 806 197
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 289 413	-	-	3 436	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	48 451 769	9 317 839	7 881 942	287 871	728 028	5 806 197
Titres de dettes	7 780 103			183		
TOTAL ACTIF	60 130 706	9 317 839	7 881 942	291 535	728 028	5 806 197
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	34 564 462	4 717 590	597 894	57 716	102 644	228 597
TOTAL	94 695 167	14 035 429	8 479 837	349 251	830 672	6 034 794
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2024						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 749 736			39		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	0					
Titres de dettes	1 749 736			39		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 495 822	9 023 223	9 101 144	341 108	626 942	6 873 451
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 471 513	0	-	5 627	0	-
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451
Titres de dettes	7 119 124			172		
TOTAL ACTIF	60 245 559	9 023 223	9 101 144	341 147	626 942	6 873 451
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 617	204 234
TOTAL	77 658 802	10 879 004	9 797 035	382 085	686 558	7 077 685

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-111 279	10 221
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	32 834	-29 320
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-6	29
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	49 619	-18 919
Engagements par signature	-16 778	-10 430
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-144 113	39 541
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-101 086	27 235
Engagements par signature	-43 027	12 307
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	83 505	-465 187
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	107 868	-450 589
Engagements par signature	-24 363	-14 598
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-108 548	-94 251
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-136 322	-549 217
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-810 514	-273 136
Récupérations sur prêts et créances	35 260	12 364
Comptabilisés au coût amorti	35 260	12 364
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-911 575	-809 988

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 609 817	32 138	91 859	-680	24 283	2 757 417
MARGE SUR COMMISSIONS	493 453	-193	26 306	65 198	-14 350	570 414
PRODUIT NET BANCAIRE	3 804 204	32 428	116 904	76 097	-85 841	3 943 792
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 969 008	38 839	12 519	9 610	-27 427	2 002 549
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	812 874	-148 736	97 667	62 535	-55 215	769 125
RÉSULTAT NET	479 427	-97 969	53 612	49 231	-64 120	420 182
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	479 406	-83 299	53 612	49 230	-64 120	434 829

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2 305 397		2 123 488	
Titres cotés				
Titres non cotés	2 305 397		2 123 488	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	331 689	-	314 830
Titres cotés				
Titres non cotés		331 689		314 830
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	37 601		36 869	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 342 999	331 689	2 160 357	314 830

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	3 253	7 923
JUSTE VALEUR AU BILAN	3 253	7 923

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2025

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	31 961	4 309 749
Comptes ordinaires	31 961	113 642
Prêts		4 196 107
Titres		-
Opération de location financement		-
ACTIF DIVERS		42 286
TOTAL	31 961	4 352 035
PASSIF		
DÉPÔTS	1 358 866	113 642
Comptes ordinaires		113 642
Autres emprunts	1 358 866	-
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		-
PASSIF DIVERS	3 691	4 238 393
TOTAL	1 362 557	4 352 035
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		7 594 547
Engagements reçus		7 594 547

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2025

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		172 426
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	49 974	172 080
COMMISSIONS (PRODUITS)		14 518
COMMISSIONS (CHARGES)		167
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	2 954	27 427
LOYERS REÇUS		12 654

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	4 060 028	7 801 290
Titres de créances négociables	4 060 028	7 801 290
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 120	2 302 548
Emprunt subordonné		
À durée déterminée	2 298 120	2 302 548
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	6 358 148	10 103 838

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2025		31/12/2024	
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation
États	7 780 103	-183	7 779 921	7 119 123
Autres administrations publiques				-171
Établissements de crédit				
Autres				
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	7 780 103	-183	7 779 921	7 119 123

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	-39 182	1 588 446	490 960	-13 053
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		-39 182	1 588 446	490 960	-13 053



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH			
	31/12/2024	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2025
IMMOBILIER				
Valeur brute (bail commercial)	470 080	-46 656		423 424
Amortissements et dépréciations (-)	208 612	-146		208 466
TOTAL IMMOBILIER	261 468	-46 509		214 958
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-		10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-		45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 667	-443		6 224
TOTAL MOBILIER	3 659	443		4 102
TOTAL DROITS D'UTILISATION	265 127	-46 067		219 061
Impôt différé actif (IDA)	112 658		-18 335	94 323
SOUS TOTAL	377 785	-46 067	-18 335	313 384

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH				
	31/12/2024	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2025
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	278 904	7 075	-52 377	-488	233 114
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-			0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 740	0	-47		2 693
TOTAL PASSIF DE LOCATION	281 645	7 075	-52 424	-488	235 808
Impôt différés Passif (IDP)	106 051			-18 427	87 624
Capitaux propres	-9 911				-9 911
Résultat				-138	-138
SOUS TOTAL	377 785	7 075	-52 424	-18 564	313 384

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	434 829	325 146
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	33	24

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	En milliers de DH		
	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURITÉ (BUCKET 2)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)
AU 1^{ER} JANVIER 2025	-341 108	-626 942	-6 873 451
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	49 619	-101 086	1 067 254
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-73 114	-73 345	-18 866
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	74 831	24 368	1 426
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	47 902	-52 110	1 084 695
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	33 359	-250 352	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-7 166	86 942	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	6 589	84 118	-470 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-126	-15 030	49 184
Utilisations de dépréciations			810 514
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	15 245	42 213	695 985
AU 31 DÉCEMBRE 2025	-291 490	-728 028	-5 806 197

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	16 069 783	11 624 914
D'ordre des Établissements de crédit	7 292 942	3 750 488
D'ordre de la clientèle	8 776 841	7 874 426
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	9 831 275	8 596 303
Des Établissements de crédit	7 878 166	6 730 891
De l'État et d'autres organismes de garantie	1 953 109	1 865 412
D'autres organismes de garantie		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	23 212 268	7 644 110
Aux Établissements de crédit	581 948	779 900
À la clientèle	22 630 320	6 864 210
Autre engagements en faveur de la clientèle		2 000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit		
De la clientèle		



AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI)** comprenant l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **KMAD 7.583.624**, dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 420.182**.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Groupe BMCI** arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe à la présente attestation, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'écart de ce point.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les commissaires aux Comptes

BDO S.A.

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Hay Riad, Rue Al Mayssa, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (4 06)
Téléfax : 212 5 37 63 37 11
RCE 001529804000091

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Casablanca
7 Bd. Dr. Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 25 00 Fax : 05 22 29 56 70

Faïcal MEKOUAR
Associé



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux



1 1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit. La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1 5 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement

admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1 5 6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 477 015	1 793 793
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 467 474	6 755 495
À vue	1 511 551	1 333 366
À terme	4 955 923	5 422 129
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 191 930	46 779 874
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 246 998	19 070 239
Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 298 007	8 998 973
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 823 082	16 092 873
Autres crédits et financements participatifs	3 823 844	2 617 789
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	2 438 219	2 368 940
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 472 325	3 887 656
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 867 287	3 835 469
Autres titres de créance	605 009	52 159
Certificats de Sukuks		
Titres de propriété	28	28
AUTRES ACTIFS	1 685 179	983 459
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 159 260	7 762 254
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 780 103	7 120 491
Autres titres de créance	379 156	641 763
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	454 550	455 059
Participation dans les entreprises liées	226 141	226 060
Autres titres de participation et emplois assimilés	228 409	229 000
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	806 776	698 028
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	719 522	680 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	818 390	832 488
TOTAL DE L'ACTIF	73 690 641	72 997 292

HORS BILAN

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	42 839 481	20 262 870
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 075 092	709 899
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 211 683	6 592 868
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	9 809 366	5 113 284
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 743 340	7 844 820
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	2 000
ENGAGEMENTS REÇUS	9 529 839	8 457 978
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 576 730	6 592 566
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 953 109	1 865 412
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 936 704	4 891 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	275 578	200 159
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 609 224	2 749 349
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	305 491	301 147
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 108	90 225
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	402 189	386 374
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	553 381	520 159
Autres produits bancaires	695 733	643 627
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 223 733	-1 334 500
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-93 880	-132 809
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-380 095	-324 392
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-197 058	-371 148
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-336 053	-333 927
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-216 646	-172 223
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 712 971	3 556 540
Produits d'exploitation non bancaire *	39 238	7 313
Charges d'exploitation non bancaire	-217 433	-1 216
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 279 735	-2 238 335
Charges de personnel	-1 091 627	-961 682
Impôts et taxes	-33 813	-36 926
Charges externes	-915 371	-948 642
Autres charges générales d'exploitation	-	-77 436
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-238 923	-213 649
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 815 971	-1 452 646
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-911 929	-1 014 189
Pertes sur créances irrécouvrables	-639 717	-199 123
Autres dotations aux provisions	-264 325	-239 333
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 586 180	684 099
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 080 701	514 659
Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
Autres reprises de provisions	469 902	156 554
RÉSULTAT COURANT	1 025 249	555 755
Produits non courants	48 280	64 280
Charges non courantes	-183 923	-103 746
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	889 606	516 289
Impôts sur les résultats	-339 529	-224 398
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892
TOTAL PRODUITS	6 610 402	5 646 733
TOTAL CHARGES	6 060 325	-5 354 841
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892

BILAN PASSIF

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 879 388	4 917 001
À vue	1 557 893	1 533 996
À terme	2 321 495	3 383 005
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	49 274 667	45 662 200
Comptes à vue créditeurs	37 065 004	32 945 873
Comptes d'épargne	5 730 340	5 781 384
Dépôts à terme	3 734 227	4 932 858
Autres comptes créditeurs	2 745 096	2 002 085
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 047 396	8 497 203
Titres de créance négociables émis	5 047 396	8 497 203
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	4 462 121	3 280 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	879 911	800 538
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 120	2 302 548
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 874	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	786 158	733 294
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	550 077	291 892
TOTAL DU PASSIF	73 690 641	72 997 292

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	3 164 889	3 231 387
(-) Intérêts et charges assimilées	671 034	828 350
MARGE D'INTÉRÊT	2 493 855	2 403 037
(+) Produits sur financements participatifs	25 404	19 269
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	25 404	19 269
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	402 189	386 374
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	336 053	333 927
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	66 136	52 446
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	554 493	520 159
(-) Commissions servies	64 483	63 059
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	490 010	457 100
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	112 090	179 738
(+) Résultat des opérations sur titres de placement		4 311
(+) Résultat des opérations de change	535 305	449 012
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-10 015	-4 054
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	637 380	629 007
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	101 624	97 341
(-) Diverses autres charges bancaires	101 439	101 659
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 712 971	3 556 540
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	8 903	2 756
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	38 856	5 461
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 050	1 216
(-) Charges générales d'exploitation	2 279 735	2 238 335
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 476 945	1 325 206
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-435 369	-685 768
(-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 327	-83 683
RÉSULTAT COURANT	1 025 249	555 755
RÉSULTAT NON COURANT	-185 643	-39 466
(-) Impôts sur les résultats	339 529	224 398
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	238 923	213 649
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	15
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	77 520	5 845
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	-253 836	-44 561
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 160	-3 645
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 867	692
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-382	-1 853
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	213 383	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	826 408	462 034
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	587 381	223 007



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Créances	Montant						En milliers de DH	
	31/12/2025			31/12/2024			Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6		
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés				NEANT				
Créances subordonnées à la clientèle								
TOTAL								

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	1 553	2 934
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	350 886	34 897
DÉBITEURS DIVERS	180 524	178 207
Sommes dues par l'État	178 221	173 154
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 988	2 818
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	315	2 235
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	66 295	70 357
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 085 920	697 063
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	7 870	2 463
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 461	9 601
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	144 161	104 807
Autres comptes de régularisation	930 391	580 193
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	37	-
TOTAL	1 685 179	983 459

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	42 839 481	20 260 870
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 075 092	709 899
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	3 075 092	709 899
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	21 211 683	6 592 868
Crédits documentaires import	2 850 225	2 364 261
Acceptations ou engagements de payer	1 049 302	1 619 794
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	15 979	8 992
Autres engagements de financement donnés	17 296 177	2 599 821
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	9 809 366	5 113 284
Crédits documentaires export confirmés	146 666	7
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	9 662 699	5 113 277
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	8 743 340	7 844 820
Garanties de crédits données	3 640	105 785
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	6 900 628	6 229 013
Autres cautions et garanties données	1 839 073	1 510 023
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	9 529 839	8 457 978
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 576 730	6 592 566
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	7 576 730	6 592 566
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 953 109	1 865 412
Garanties de crédits	1 953 109	1 865 412
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	Montant	
COMMISSIONS PERÇUES	554 493	
Sur opérations de change	1 112	
Sur opérations sur titres	8 933	
Sur engagements sur titres	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	35 514	
Sur moyens de paiement	220 510	
Sur activités de conseil et d'assistance	18 364	
Sur ventes de produits d'assurances	37 549	
Commissions de fonctionnement de compte	39 787	
Commissions sur prestations de service sur crédit	31 044	
Sur autres prestations de service	161 680	
COMMISSIONS VERSÉES	64 483	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	58 686	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	5 797	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
PASSIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	1 988	3 388
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	350 473	46 520
CRÉDITEURS DIVERS	1 040 709	871 186
Sommes dues à l'État	302 146	185 938
Sommes dues aux organismes de prévoyance	7 548	4 552
Sommes diverses dues au personnel	7 007	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 211	1 042
Fournisseurs de biens et services	46 259	19 116
Divers autres créditeurs	676 537	660 502
COMPTES DE RÉGULARISATION	3 068 952	2 359 141
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	96 333	83 139
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	3 284	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	239
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 220 586	1 776 620
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créateur	748 749	499 142
TOTAL	4 462 121	3 280 236

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
Catégorie des titres	Produits perçus	
Titres de participation		77 341
Participations dans les entreprises liées		17 767
Titres de l'activité de portefeuille		-
Emplois assimilés		-
TOTAL		95 108

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	Montant	
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Titres achetés à réméré	0	
Autres titres à livrer	0	
ENGAGEMENTS REÇUS		
Titres vendus à réméré	0	
Autres titres à recevoir	0	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	Montant	
Bilan		
ACTIF		3 781 015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		30 457
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés		541 978
Créances sur la clientèle		2 944 610
Titres de transaction et de placement et investissement		159 020
Autres actifs		54 744
Titres de participation et emplois assimilés		50 206
Créances subordonnées		-
Immobilisations données en Crédit-bail et location		-
Immobilisations incorporelles et corporelles		-
PASSIF		3 781 015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		750 559
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés		2 480 548
Dépôts de la clientèle		-
Titres de créance émis		-
Autres passifs		549 909
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-
Dettes subordonnées		-
HORS BILAN		11 136 024
Engagements donnés		11 017 903
Engagements reçus		118 122

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	7 148 612	9 950 690		
Devises à recevoir	1 736 253	2 313 516		
Dirhams à livrer	1 638 930	1 914 682		
Devises à livrer	1 965 610	3 068 366		
Dirhams à recevoir	1 807 819	2 654 127		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	7 148 612	9 950 690		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	479 086
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	695 733
AUTRES CHARGES BANCAIRES	216 646
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	145 954
Dont plus-values de cession sur BDT	441
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	6 375
Dont produits sur opérations de change	536 447
Dont Divers autres Produits bancaires	6 516
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	33 863
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	58 686
Dont autres charges sur prestations de service	5 797
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	16 390
Dont pertes sur opérations de change	30
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 445
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	441
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	14 995
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	39 238
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	217 433
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	1 219
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	382
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 160
➤ Dont produits accessoires	-
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	35 477
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	1 183
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations.	216 250
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 815 971
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	867 321
Dont pertes sur créances irrécouvrables	639 717
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	44 608
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	264 310
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 586 180
Commentaires	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	1 076 706
dont récupérations sur créances amorties	35 577
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	221 920
dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	3 995
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	235 288
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	12 694
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	48 280
CHARGES NON COURANTES	183 923

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	688 104
Gains sur les titres de transaction	145 954
Plus-value de cession sur titres de placement	441
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	6 375
Gains sur les opérations de change	535 335
CHARGES	50 724
Pertes sur les titres de transaction	33 863
Moins-value de cession sur titres de placement	0
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	441
Pertes sur les produits dérivés	16 390
Pertes sur opérations de change	30
RÉSULTAT	637 380

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 025 249
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 049
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102 786
Résultat courant théoriquement imposable (-)	929 512
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	364 833
Résultat courant après impôts (=)	660 416
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NEANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	SECTEUR PRIVÉ		Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
			Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	409 879	552 800	16 489 556	19 327 282	36 779 517	32 675 036
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	5 730 348	5 730 348	5 781 387
DÉPÔTS À TERME	21 900	435 485	1 155 449	2 093 720	3 706 554	4 897 273
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	379 581	402 075	1 247 198	1 001 492	3 030 346	2 272 702
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	54	1 434	7 016	19 398	27 902	35 802
TOTAL	811 414	1 391 794	18 899 219	28 172 240	49 274 667	45 662 200

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	1 091 627
Commentaires	
Dont salaires et appointements	620 983
Dont primes et gratifications	140 466
Dont charges d'assurances sociales	177 973
Dont charges de retraite	18 008
Dont charges de formation	26 855
Dont autres charges de personnel	107 342
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	33 813
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	20 258
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	8
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	13 548
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	915 371
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	203 361
Dont frais d'entretien et de réparation	38 965
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	431 849
Prime d'assurance	5 610
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	14 171
Dont transports et déplacements	26 482
Mission et réception	8 346
Dont publicité et publication	39 407
Frais postaux et télécommunications	74 390
frais de recherche et de documentation	106
frais de conseils et d'assemblée	1 120
Dons et cotisations	3 933
Fournitures de bureau et imprimés	6 304
Dont autres charges externes	61 326
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	-
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	238 923
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	-	-	5 184 874
Réserve légale	132 793	-	-	132 793
Autres réserves	2 266 714	-	-	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	-	421	2 785 367
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929	-	-	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	52 864	-	786 158
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	291 892			550 077
TOTAL	7 537 567	52 864	421	7 849 037

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	950 495	11 448 679	28	-	12 399 202	11 445 648
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	950 495	-	-	-	950 495	675 878
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	28	-	28	28
TOTAL	950 495	11 448 679	28	-	12 399 202	11 445 648

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	726 722	759 810	9 759 851	215 886	11 462 269	14 030 215
Comptes à vue débiteurs	26 722	759 810	2 921 343	138 421	3 846 296	3 337 074
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 810 118	-	1 810 118	2 032 317
Crédits à l'exportation	-	-	4 051	-	4 051	0
Autres crédits de trésorerie	700 000	-	5 024 339	77 465	5 801 804	8 660 824
Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	4 704 030	4 704 030	4 931 675
Crédits à la consommation	-	-	-	4 697 743	4 697 743	4 928 111
Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	6 287	6 287	3 564
Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 944 444	-	8 012 352	282 613	10 239 409	8 962 379
Crédits à l'équipement	1 944 444	-	8 012 352	278 066	10 234 862	8 958 935
Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	4 547	4 547	3 444
Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-	1 850 376	13 918 019	15 768 395	16 035 220
Crédits immobiliers	-	-	1 850 376	12 981 747	14 832 123	15 349 832
Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	936 272	936 272	685 388
Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	2 117 611	386 615	72	2 504 298	1 167 878
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	463 141	-	1 968 134	-	2 431 275	2 355 298
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	14 444	491	101 465	84 629	201 028	216 318
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	511 880	807 565	1 319 445	1 449 830
Créances pré-douteuses	-	-	6 529	133 489	140 018	126 734
➤ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	501 428	482 862	984 291	956 771
➤ Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	3 922	191 214	195 136	366 325
➤ Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 148 751	2 877 912	22 590 673	20 012 814	48 630 150	49 148 814

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	914 937	25 994	848	78 085	1 019 864	1 248 109
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	833 469	-	833 469	1 855 589
Au jour le jour	-	-	503 469	-	503 469	1 105 589
À terme	-	-	330 000	-	330 000	750 000
PRÊTS FINANCIERS	-	200 000	4 383 399	-	4 583 399	4 473 297
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	925 148	-	-	925 148	259 074
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	8 469	12 063	-	20 532	20 027
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	914 937	1 159 611	5 229 779	78 085	7 382 411	7 856 096

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	1 000 088	2 277	59 947	623 485	685 708	742 144
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	16 007	-	1 016 095	1 682 069
Au jour le jour	-	-	-	-	-	182 057
À terme	1 000 088	-	16 007	-	1 016 095	1 500 012
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	956 000	-	-	504 656	1 460 656	1 675 432
Au jour le jour	-	-	-	209 951	209 951	141 560
À terme	956 000	-	-	294 705	1 250 705	1 533 872
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	6 649	-	6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	702 231	-	-	702 231	800 149
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	7 390	-	-	660	8 050	10 557
TOTAL	1 963 477	704 508	82 603	1 128 801	3 879 388	4 917 000

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES						
TITRES DE TRANSACTION	2 305 397	2 305 397	2 118 700	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 305 397	2 305 397	2 118 700	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 107 459	2 106 839	2 061 628	46 665	620	620
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 521 312	1 520 692	1 474 900	46 665	620	620
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	586 119	586 119	586 700	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	28	28	28	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 986 966	7 986 966	7 849 982	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 622 590	7 622 590	7 485 482	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	364 376	364 376	364 500	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 399 822	12 399 202	12 030 310	46 665	620	620

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES				DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		26000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		4000		
Certificats de dépôt	25/03/2025	25/03/2026	100	2,70		32700		
Certificats de dépôt	29/04/2025	30/04/2026	100	2,80		35000		
Certificats de dépôt	30/09/2025	30/09/2026	100	2,60		93800		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		70000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		15000		
Certificats de dépôt	10/03/2025	10/03/2026	100	2,95		19500		
Certificats de dépôt	16/06/2025	16/06/2026	100	2,35		88700		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		50000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		40000		
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60		172900		
Certificats de dépôt	27/03/2025	27/03/2026	100	2,95		56000		
Certificats de dépôt	04/04/2025	07/04/2026	100	3,50		194000		
Certificats de dépôt	29/12/2025	29/12/2026	100	2,40		78900		
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		18200		
Certificats de dépôt	17/06/2025	17/06/2027	100	0,10		11600		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		50000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		1700		
Certificats de dépôt	30/01/2025	31/01/2026	100	2,95		79800		
Certificats de dépôt	25/02/2025	26/02/2026	100	2,70		118700		
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,95		18400		
Certificats de dépôt	26/03/2025	26/03/2026	100	2,85		40100		
Certificats de dépôt	31/12/2025	31/12/2026	100	2,65		68000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		200000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		113000		
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		40000		
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		260000		
Certificats de dépôt	21/07/2025	22/07/2026	100	2,35		91000		
Certificats de dépôt	28/11/2025	01/12/2026	100	2,60		41800		
Certificats de dépôt	26/06/2025	30/06/2026	100	2,60		55700		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000		

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES				DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		67000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		10000		
Certificats de dépôt	29/01/2025	30/01/2026	100	2,75		55800		
Certificats de dépôt	25/04/2025	28/04/2026	100	2,50		107400		
Certificats de dépôt	23/09/2025	23/09/2026	100	2,50		115500		
Certificats de dépôt	26/05/2025	27/05/2026	100	2,45		86200		
Certificats de dépôt	28/10/2025	29/10/2026	100	2,35		117500		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		70000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		60000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		50000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		30000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		17000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		31300		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000		
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45		182000		
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60		119900		
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,80		45500		
Certificats de dépôt	27/11/2025	27/11/2026	100	2,35		117100		
Certificats de dépôt	28/04/2025	29/04/2026	100	2,65		37000		
Certificats de dépôt	29/07/2025	29/07/2026	100	2,60		59600		
Certificats de dépôt	28/08/2025	28/08/2026	100	2,35		83300		
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		36700		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		80000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		25000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000		
Certificats de dépôt	24/09/2025	25/09/2026	100	2,35		103900		
Certificats de dépôt	30/10/2025	30/10/2026	100	2,60		131600		
Certificats de dépôt	28/05/2025	29/05/2026	100	2,75		27000		
Certificats de dépôt	07/10/2025	07/10/2026	100	3,50		47100		
Certificats de dépôt	29/08/2025	01/09/2026	100	2,60		84000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		70000		
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		130000		

TOTAL 4 972 900
(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 74 496 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						226 141			
BMCI-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2025	66 226	-148 032	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	50 206	31/12/2025	12 081	6 015	47 339
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	17 182	31/12/2025	17 225	5 364	
BMCI FINANCE *	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	23/06/2025	9 940	-371	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2025	31 893	31 741	29 979
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				24
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECouvreMENT *	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		12/12/2025	1 516	1 597	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2025	-19 114	-39 182	
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2025	29 543	12 553	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						228 409			
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	50 000	3%	725	725	31/12/2024	581 660	36 608	517
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 256 813		171 380	171 380	31/12/2024		138 042	9 426
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 534				228
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2024	31 646	6 902	345
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2024	67 668	18 719	2 472
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2024	793 151	43 867	451
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust	40 000			3 710	31/12/2024	22 728	1 480	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		5 014	31/12/2024	5 867	4 952	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 299				4 329
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					454 550				95 108

* En cours de liquidation



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	52 176 750		
Autres valeurs et sûretés réelles	86 870 329		
TOTAL	139 047 080		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	583 800		583 800

PROVISIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	6 084 391	867 777	1 298 625	2 270	5 655 814
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 821 660	863 321	1 076 706	1 255	5 609 530
Titres de placement & investissement	1 473	441	1 294	-	620
Titres de participation et emplois assimilés	237 695	15	220 625	-15	17 070
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	4 000	-		16 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572			1 030	11 602
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	800 538	308 477	251 977	22 873	879 911
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	232 652	44 608	3 995		273 265
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 652	-	4 398		3 254
provisions pour risques généraux et charges	560 211	263 869	243 585	22 873	603 368
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 884 929	1 176 254	1 550 602	25 143	6 535 725

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 393 176	169 041	10 983	1 551 234	712 931	118 781	-	831 712	719 522
Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 154 011	169 041	10 983	1 312 069	710 263	118 781	-	829 045	483 024
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 606 900	91 090	14 346	2 683 644	1 798 410	115 664	9 534	1 904 541	779 104
Immeubles d'exploitation	1 083 310	814	5 017	1 079 107	622 988	37 377	3 597	656 767	422 340
↳ Terrain d'exploitation	21 949		-	21 949	-	-	-	0	21 949
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 040 512	814	5 017	1 036 309	607 303	36 974	3 597	640 680	395 629
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	15 684	403	-	16 087	4 762
Mobilier et matériel d'exploitation	775 617	46 203	1 864	819 956	602 202	50 894	1 764	651 333	168 624
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	189 677	16 792	1 482	204 987	169 640	5 415	1 412	173 644	31 343
↳ Matériel de bureau d'exploitation	53 769	339	226	53 883	52 342	1 161	224	53 279	604
↳ Matériel informatique	531 598	29 061	156	560 503	380 194	44 214	128	424 220	136 283
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	572	11		584	85	104		189	394
↳ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	697 531	44 072	7 464	734 139	545 637	25 488	4 173	566 952	167 187
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	27 584	1 905	-	29 489	20 953
↳ Terrains hors exploitation									
↳ Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	23 755	1 750		25 505	20 570
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 828	155		3 984	383
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	23 999	23 204	7 917	39 285	-	-	-	-	39 285
TOTAL	4 024 075	283 335	33 246	4 274 164	2 511 341	234 446	9 534	2 736 252	1 537 912

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 532 924	483 938	389 618	1 627 245	336 053	803 475	-	-	16 993	806 776
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 477 979	478 732	388 841	1 567 870	336 053	803 475	-	-	-	764 395
↳ Crédit-bail mobilier en cours	699	684		1 383	-	-	-	-	-	1 383
↳ Crédit-bail mobilier loué	1 477 280	478 049	388 841	1 566 488	336 053	803 475	-	-	-	763 012
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier en cours										
↳ Crédit-bail immobilier loué										
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	7 570	-	777	6 793	-	-	-	-	-	6 793
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	47 375	5 206	-	52 582	-	-	4 000	-	16 993	35 589
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 532 924	483 938	389 618	1 627 245	336 053	803 475	4 000	-	16 993	806 776



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 869 339	4 873 593
2. (+) Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	35 814	3 688
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 783 077	-2 136 900
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-4 050	-1 216
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 040 812	-2 024 686
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-339 529	-224 398
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	773 262	502 948
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	288 021	-527 719
9. (+) Créances sur la clientèle	518 664	443 103
10. (+) Titres de transaction et de placement	-981 674	93 490
11. (+) Autres actifs	-701 721	211 169
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-108 748	-895
14. (+) Immobilisations données en Ijara	-	-
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	-	-
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-1 037 613	736 605
17. (+) Dépôts de la clientèle	3 612 468	-777 236
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs	-	-
19. (+) Titres de créance émis	-3 449 807	-246 804
20. (+) Autres passifs	1 181 885	360 375
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-678 524	292 087
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	94 738	795 035
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 500	17 729
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	(17 633)	-
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-253 463	-233 073
25. (+) Intérêts perçus	-	-
26. (+) Dividendes perçus	95 108	90 269
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-172 488	-125 075
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
30. (+) Émission d'actions	-	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés	-	-
33. (-) Intérêts versés	-	-
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar	-	-
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-239 027	-239 027
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-316 777	430 933
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 793 793	1 362 860
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 477 015	1 793 793

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	47 166	45 881
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	949	449
À vue	949	449
À terme	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	953 759	694 185
Créances sur Mourabaha	953 759	694 185
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
AUTRES ACTIFS	8 273	8 719
TOTAL DES ACTIFS	1 010 147	749 234

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	380 053	240 053
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	380 053	240 053
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	40 058	24 275
Comptes à vue créditeurs	36 251	23 368
Autres comptes créditeurs	3 807	907
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
AUTRES PASSIFS	350 829	257 923
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	75
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	-	-
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
REPORTS	21 907	12 916
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 225	8 991
TOTAL DES PASSIFS	1 010 147	749 234

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2025

INTITULÉS	En milliers de DH	
	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	550 077	
Bénéfice net	550 077	
Perte nette	-	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	566 177	
1. COURANTES	7 049	
→ Cadeaux à la clientèle	463	
→ Redevances et locations non déductibles	753	
→ Pénalités et amendes	-	
→ dons, subventions et cotisations	896	
→ Sponsoring & Mécenat culturel	4 936	
→ Frais de réception et événements exceptionnels	-	
→ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	-	
2. NON COURANTES	559 128	
→ IS	339 529	
→ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	9 624	
→ Pertes sur CES	-	
→ Charges non courantes	70 115	
→ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 905	
→ Provisions pour risques généraux	44 208	
→ Provision pour risques et charges	93 748	
→ Charges sur exercice antérieurs	-	
DÉDUCTIONS FISCALES		251 212
1. COURANTES		102 786
→ Dividendes		95 108
→ Reprise des provisions / Créances en souffrance Cf 2012-2015 et 2019-2022		7 678
2. NON COURANTES		148 426
→ Transfert de charges		1 361
→ Reprise de provision		146 683
→ Boni de liquidation/participations		382
TOTAL	1 116 254	251 212
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		865 042
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		-
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C)⁽¹⁾		
Exercice n - 4		-
Exercice n - 3		-
Exercice n - 2		-
Exercice n - 1		-
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		865 042
ou déficit net fiscal (B)		-
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		-
Exercice n - 3		-
Exercice n - 2		-
Exercice n - 1		-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'Établissement est dépositaire	127 660 527	123 633 673	84 463 956	79 833 002
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	13 543 172	28 346 278	8 489 754	9 801 507
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	En milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	25 658	19 460
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	25 404	19 269
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commission sur prestations de service	254	191
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	42	30
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	42	30
Charges sur immobilisations	-	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	25 615	19 430
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	5 433	4 799
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	11
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	-
RÉSULTAT COURANT	20 183	14 620
RÉSULTAT NON COURANT	-60	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	20 123	14 620
Impôts théorique	7 898	5 629
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	12 225	8 991



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	En milliers de DH	
						Montant brut au 31/12/2025	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2025
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	182 632	96 103	25 404	0	1 558	251 774	692 396
TOTAL	182 632	96 103	25 404	0	1 558	251 774	692 396

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						

NEANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 31/12/2025	Provisions			Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2025
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis			
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE											
➤ Biens mobiliers	-	274 893	274 893	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	-	6 987	6 987	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	-	267 906	267 906	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	-	274 893	274 893	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt				Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Montant	Cours	Taux	Durée			Montant 31/12/2025	Montant 31/12/2024	Montant 31/12/2025	Montant 31/12/2024
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500				
MAD	765 500	100	2,84%	10	Subordination classique	765 500				
MAD	750 000	100	5,11%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immeubles d'exploitation Bureaux	4 599	3 285	1 313	3 500	2 160	-
Agencement Aménagement Installation	209	183	26	-	-	-
Matériel de bureau d'exploitation	2	2	-	-	-	-
Matériel de bureau d'exploitation	260	260	-	-	-	-
Matériel informatique	37	37	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	1 482	1 412	70	-	-	70
Immeubles d'exploitation Bureaux	317	233	84	-	-	84
Agencement Aménagement Installation	3 830	2 051	1 780	-	-	1 780
Immeubles d'exploitation Bureaux	101	78	23	-	-	23
Agencement Aménagement Installation	2 097	1 187	910	-	-	910
TOTAL GÉNÉRAL	12 935	8 728	4 207	3 500	2 160	2 867

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	au 31 décembre 2025
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2026

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIÈUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		
DATES	Indications des événements	
	Favorables	NEANT
	Défavorables	NEANT

PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Dries Slaoui
Casablanca
Maroc

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KMAD 10.147.157** dont un bénéfice net de **KMAD 550.077**, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint à la présente attestation, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Hay Ryad, Rue Al Maysse, ACS, Secteur 15,
10100, Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 00 (46)
Télécopieur : 212 5 37 63 37 11
ACE : 00152964000091

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of the International
7 Bd. Dries Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 55 00 Fax : 05 22 25 66 70

Faïcal MEKOUAR
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 4 février 2026.

Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2025 et 2024. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, modifié par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que l'exercice 2023 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mars 2025 sous le numéro D.25-0121.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 En millions d'Euros

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF		
Caisse, banques centrales	211 330	182 496
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	321 293	267 357
➤ Prêts et opérations de pension	254 310	225 699
➤ Instruments financiers dérivés	274 625	322 631
Instruments financiers dérivés de couverture	20 017	20 851
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	77 940	71 430
➤ Instruments de capitaux propres	1 420	1 610
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit	26 259	31 147
➤ Prêts et créances sur la clientèle	897 358	900 141
➤ Titres de dette	151 687	146 975
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 335)	(758)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	305 471	286 849
Actifs d'impôts courants et différés	5 746	6 215
Comptes de régularisation et actifs divers	167 788	174 147
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 950	7 862
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	53 601	50 314
Immobilisations incorporelles	4 583	4 392
Écarts d'acquisition	7 133	5 550
Actifs destinés à être cédés	7 805	-
TOTAL ACTIF	2 792 981	2 704 908
DETTES		
Banques centrales	4 401	3 366
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	98 487	79 958
➤ Dépôts et opérations de pension	357 947	304 817
➤ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	129 279	104 934
➤ Instruments financiers dérivés	252 726	301 953
Instruments financiers dérivés de couverture	28 493	36 864
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les établissements de crédit	69 938	66 872
➤ Dettes envers la clientèle	1 075 564	1 034 857
➤ Dettes représentées par un titre	173 933	198 119
➤ Dettes subordonnées	34 468	31 799
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 811)	(10 696)
Passifs d'impôts courants et différés	3 336	3 657
Comptes de régularisation et passifs divers	143 059	136 955
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	261 223	247 699
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	21 500	19 807
Provisions pour risques et charges	10 193	9 806
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	6 072	-
TOTAL DETTES	2 660 808	2 570 767
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	117 787	118 957
Résultat de la période, part du Groupe	12 225	11 688
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	130 012	130 645
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(4 499)	(2 508)
TOTAL PART DU GROUPE	125 513	128 137
INTÉRÊTS MINORITAIRES	6 660	6 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES	132 173	134 141
TOTAL PASSIF	2 792 981	2 704 908

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2025 En millions d'Euros

	Exercice 2025	Exercice 2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	17 065	16 188
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	11 148	11 094
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 055	7 272
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(11)	21
Dotations nettes aux provisions	4 226	3 023
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	5 305	3 181
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(777)	(701)
Produits (charges) nets des activités d'investissement	(320)	(277)
Produits (charges) nets des activités de financement	(545)	(604)
Autres mouvements	(4 785)	(821)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	18 358	(124 658)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	60 793	(8 672)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(29 381)	(102 669)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(9 233)	(10 184)
Impôts versés	(3 821)	(3 133)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	46 571	(97 376)
Diminution (augmentation) nette liée aux actifs financiers et aux participations	(3 183)	1 956
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 875)	(2 136)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(6 058)	(180)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(13 342)	(8 756)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	6 523	2 338
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(6 819)	(6 418)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(7 073)	(393)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	26 621	(104 367)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	178 212	282 579
Comptes actifs de caisse, banques centrales	182 511	288 279
Comptes passifs de banques centrales	(3 366)	(3 374)
Prêts à vue aux établissements de crédit	9 482	8 352
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 608)	(10 770)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	92
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	204 833	178 212
Comptes actifs de caisse, banques centrales	211 343	182 511
Comptes passifs de banques centrales	(4 401)	(3 366)
Prêts à vue aux établissements de crédit	10 458	9 482
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(12 369)	(10 608)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(236)	193
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	38	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	26 621	(104 367)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

	Exercice 2025	Exercice 2024
Intérêts et produits assimilés	71 532	83 020
Intérêts et charges assimilés	(50 329)	(63 496)
Commissions (produits)	17 727	16 196
Commissions (charges)	(6 022)	(5 495)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	11 283	11 569
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	261	209
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	31	55
Produits nets des activités d'assurance	2 383	2 396
dont : ➤ Produits des activités d'assurance	10 270	9 711
➤ Charges afférentes aux contrats d'assurance	(8 101)	(7 502)
➤ Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	11 896	11 554
➤ Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(11 682)	(11 367)
Produits des autres activités	22 362	21 922
Charges des autres activités	(18 005)	(17 545)
PRODUIT NET BANCAIRE	51 223	48 831
Charges générales d'exploitation	(29 003)	(27 803)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 371)	(2 390)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	19 849	18 638
Coût du risque	(3 350)	(2 999)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(203)	(202)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 296	15 437
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	777	701
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(56)	(191)
Écarts d'acquisition	48	241
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	17 065	16 188
Impôt sur les bénéfices	(4 207)	(4 001)
RÉSULTAT NET	12 858	12 187
dont intérêts minoritaires	633	499
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	12 225	11 688
Résultat par action	10,29	9,57
Résultat dilué par action	10,29	9,57



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change